

'ROCHE INFOS'

Bulletin d'information

de la municipalité de Roche Lez Beaupré

www.roke-lez-beaupre.fr

mairie@roke-lez-beaupre.fr

Décembre 2010



Le Maire, l'équipe municipale
et le personnel de la Mairie
vous souhaitent de bonnes fêtes
de fin d'année



Directeur de la publication : Stéphane Courbet

Conception et rédaction : Agnès SCHMIT, Jacqueline COUTIN, Philippe COUTIN, Hubert GARCIA, Joël JOSSO, Philippe VALLET.

Impression ESTIMPRIM-Roche-Lez-Beaupré

Conseil Municipal du 19 octobre

Approbation du PLU

Suite aux remarques et aux réserves formulées par le préfet sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU) adopté par le Conseil municipal le 10 juin 2010, une réunion s'est tenue à la mairie de Roche le 8 septembre suivant avec les services préfectoraux concernés. Une évolution du contenu de quelques articles, régissant notamment les zones U-y et AU-y a été proposée et le Conseil par 16 voix pour et 1 contre approuve la nouvelle formulation du règlement du PLU.

Fonds de Solidarité Logement

Par 8 voix pour, 5 contre et 4 abstentions, le Conseil décide de voter une participation de 0,61 € / habitant au Fonds de Solidarité Logement 2010. La part de la commune se monte donc à 1280,39 € (sur la base de 2099 habitants, population au dernier recensement).

Fonds d'aide aux accédants à la propriété

De même, la participation de la commune au Fonds d'Aide aux Accédants à la propriété en Difficulté (FAAD), fonds mis en place en 1990 et alimenté avec des crédits d'Etat, du département, des organismes sociaux, des établissements prêteurs et des collectivités locales, a été fixée à 0,30 € /habitant. Soit un montant de 629,70 € pour Roche.

Contrats d'assurance des risques statutaires

A l'unanimité, le Conseil décide d'accepter, pour renouveler le contrat d'assurance groupe du personnel communal, les conditions proposées par Dexia SOFCAP / CNP Assurances négociées par le Centre de gestion du Doubs.

Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce

Le Conseil municipal émet un avis favorable à la demande du propriétaire de la boulangerie du village sollicitant une subvention auprès de cet organisme pour réaliser l'investissement d'un nouveau four.



Conseil Municipal du 19 octobre (suite)

Bois de chauffage sur pied

A défaut de pouvoir réaliser l'affouage tel que prévu par les textes, le Conseil décide de fixer à 5 € le stère le bois qui pourrait être vendu, dans la limite des disponibilités, aux habitants qui en feraient la demande.

TNT

Pour les bâtiments communaux collectifs, la commune prendra à sa charge les coûts engendrés par la pose d'une antenne parabolique. Les locataires devront quant à eux s'équiper d'un décodeur adapté.

Alignement rue de Casamène

Une rectification du plan d'alignement de la rue de Casamène à l'angle de la rue du Vieux-Roche est adoptée par le Conseil.

C.C.A.S



Comme annoncé dans le « Roche Infos » de juillet dernier, Mme Ménétrier, au nom du CCAS, a organisé une nouvelle réunion d'information animée par un gestionnaire de patrimoine.

Les thèmes abordés étaient :

- *le barème de l'impôt sur le revenu
- *les tranches d'imposition
- *le champ d'application des plus-values immobilières
- *le barème de l'ISF
- *les droits de succession et de donations.



La vingtaine de personnes présentes était très attentive aux explications et exemples donnés par le conférencier qui s'est efforcé d'être le plus simple et le plus clair possible. Qu'il en soit remercié.

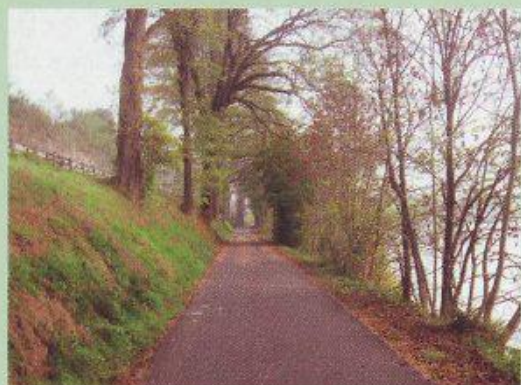
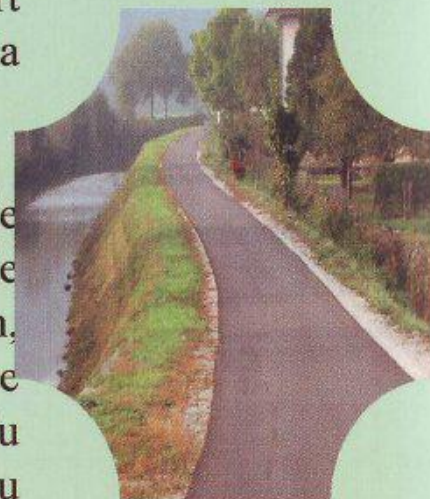
A l'issue de cette réunion d'environ une heure et demie, les participants ont été invités par Mme Ménétrier à partager un moment de convivialité, ce qui a été apprécié par toutes et tous.



ROCHE, UN VILLAGE A L'HEURE EUROPEENNE

Tout le monde a pu se rendre compte qu'il y a quelques mois le chemin de Halage longeant le canal et le Doubs a été recouvert d'enrobé : c'est le travail du Sytteau pour permettre la circulation des cyclistes.

En effet, Roche est sur le trajet de l'Eurovéloroute des Fleuves, ou EV n°6, qui relie l'Atlantique aux bords de la Mer Noire. Sur 3653 km, cette véloroute qui part de Pornic (44) traverse la France le long de la Loire, du canal du Centre, du canal du Rhône au Rhin, puis la Suisse le long du Rhin jusqu'au lac de Constance, l'Allemagne, longe le Danube, entre en Autriche, traverse Vienne, se dirige sur Bratislava (Slovaquie), rejoint Budapest (Hongrie), passe à Belgrade (Serbie) et à Bucarest (Roumanie) pour se terminer à Constanta.



Le tracé actuel n'est pas entièrement en site propre, c'est-à-dire exclusivement réservé aux véhicules non motorisés et la fin de son aménagement est prévue pour l'année 2011. L'inauguration en France a eu lieu en octobre 2007. Le coût de la traversée du département du Doubs sur 135 km a été de 13,5 millions d'euros.

S'il y a 12 Eurovéloroutes prévues, la n°6 est la plus avancée (les numéros pairs correspondent à des tracés est-ouest).

Rappelons que cette véloroute est réservée exclusivement, lorsqu'elle est en site propre, aux cyclistes, rollers, piétons et chiens obligatoirement tenus en laisse (des voitures de services SNCF, Véolia et VNF empruntent temporairement la véloroute).

Bonne promenade !



Maisons Fleuries

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2010

Le 14 novembre a eu lieu, à la mairie, la remise des prix du concours des maisons fleuries 2010. Ceux qui avaient déjà obtenu un prix en 2008 et 2009 étaient hors concours cette année.

Catégorie « Maisons et jardins »

1° prix : M.Lambert-Coucot (rue de la Gare)

2° prix : R.Fellemann (rue de Laumenne)

3° prix ex-aequo : R.Mauran (rue de la Source) et A.Vernassier (rue des Rosiers)



Accessits (par ordre alphabétique):

Mme Anguenot (rue des Hôtes), M.Barbéi (rue du Repos), JL.Bardot (rue du Vieux-Roche), L. Barthod-Malat (les Vaux), H.Bolle (rue du Vieux-Roche), A.Burban (rue de la Cascade), L.Ecquoy (rue du Ruisselet), Mme Juillet (rue des Savoyardes), R.Meissner (rue de la Source), J.Mourot (rue Nationale) et L.Péquignot (rue du Vieux-Roche).

Catégorie « Balcons et terrasses »

1° prix : V.Gonzales (rue des Aubépines)

2° prix : M.Girardot (rue des Aubépines)

Accessits : D.Biéro (rue des Aubépines)

A.Chevaux (rue Nationale)



A cette occasion, nous remercions les membres du jury, les entreprises qui ont accepté de doter ce concours et tous ceux qui fleurissent leurs propriétés pour le plus grand plaisir de tous.

Le 15 octobre, le Comité du Fleurissement du Grand Besançon a récompensé les plus belles décorations florales. Sur les vingt prix attribués, trois ont été décernés sur Roche-lez-Beaupré : O.Miatti (rue des Essarts), catégorie « Maisons et jardins » : prix d'encouragement et prix d'honneur ; la commune de Roche, catégorie « Patrimoine communal » : prix d'encouragement; C.Boichard (rue des Rosiers), catégorie « Balcons- Terrasses » : prix d'excellence.



En outre, lors de la projection des décors primés, huit autres Rochois ont été **à l'honneur** : R.Eme (rue des Aubépines), A.Fetel (rue des Aubépines), Mme Verdy (rue du Repos), JP.Sommer (impasse des Rosiers), R.Mauran (rue de la Source), M.Arnoux (rue des Rosiers), M.Mehenni (rue des Vignes) et C.Castioni (rue du Canal), plus la commune de Roche pour la décoration du rond-point à l'entrée du village, côté Besançon. Ajoutons, pour terminer, qu'avec Boussières, Roche a été la commune la plus souvent citée.

Remerciements

Comme chaque année, un certain nombre d'entreprises ou de commerces établis à Roche et à Chalezeule ont accepté d'offrir des lots pour récompenser les lauréats du concours des maisons fleuries :

- Horticulteur Philippe AMIOT
- la Magie des Fleurs, Annie FOLTETE
- le Tabac-Presses Philippe GIRARDET
- les Pépinières Benoît CHARPY
- la Société K+S France (SEM)
- le magasin SUPER U



Qu'ils soient ici remerciés pour leur générosité qui permet d'entretenir dans notre village une émulation dans la qualité du fleurissement, ce dont tout le monde profite par ailleurs.

Comité des fêtes



TELETHON 2010

Le Comité des Fêtes s'inscrit pour participer au téléthon 2010 et vous remercie de noter dans vos agendas la soirée:

du samedi 4 décembre 2010

Pour participer à notre traditionnelle marche nocturne à partir de 16 H 30 qui sera suivie d'un apéritif et d'un repas avec animation. L'ensemble des recettes sera reversé au Téléthon.

Le Comité des Fêtes vous remercie pour votre implication dans cette manifestation.

Solidarité laïque pour Haïti

Les Rochois ont participé à la collecte de livres, pour une revente en faveur d'HAÏTI. Il s'agissait d'aider au financement de la construction d'une école.

Cette opération était organisée par la Coopérative Scolaire de l'IES FONTAINE ARGENT (devenue IME du Grd Besançon.) la remise du montant de la collecte de 2140 € à l'association "SOLIDARITE LAÏQUE" a eu lieu le Mercredi 10 novembre 2010.

Merci à tous les participants à l'opération.



ETAT CIVIL

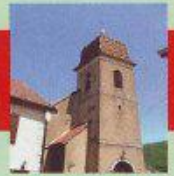
Naissance : Mathieu AEGERTER le 28 octobre



Rectificatif: Au mois de Novembre, il fallait lire Gilles Orsat non pas Guy Orsat



Culte



CULTE EN DECEMBRE

Samedi 4 décembre, à 18h, messe à Thise

Dimanche 5 décembre, à 10h30, messe à Novillars

Samedi 11 décembre, à 18h, messe à Thise

Dimanche 12 décembre, à 10h30, messe à Vaire-Arcier

Dimanche 19 décembre, à 10h30, messe des familles à Thise

Vendredi 24 décembre, à 20h15, veillée de Noël à Thise

Samedi 25 décembre, à 10h30, messe de Noël à Chalezeule

Dimanche 26 décembre, à 10h30, messe à Chalèze

Calendrier de l'Avent

Que se cache t'il derrière ces jolies illustrations de Noël ? installées sur le giratoire à l'entrée du village côté Besançon

Vous le saurez au fil des jours entre le 1er et le 24 décembre. Bravo au club "Activités Manuelles" pour cette belle idée.



Bibliothèque

Devant le succès rencontré au mois de septembre, Françoise Lemazo nous prête à nouveau ses colliers, bracelets et boucles d'oreilles qu'elle façonne avec des pierres naturelles. Ses bijoux seront donc exposés durant tout le mois de décembre ainsi que les toiles de Murielle Sylvester. Acrylique et huile, pinceau et éponge, les œuvres contemporaines de Murielle ont beaucoup de matière, de relief et de profondeur. Entre bijoux et peintures, cela fera d'excellentes idées de cadeaux de Noël.

Atelier Ecriture Enfants : Mardi 7 décembre 2010 de 16h45 à 18h.

Atelier Ecriture Adultes : Jeudi 9 décembre 2010 de 17h à 19h.

Apéritif thématique : Vendredi 17 décembre 2010 de 18h30 à 20h : Elke Maire évoquera « Les coutumes de Noël en Allemagne ».

Permanences des vacances de Noël : Lundis 20 et 27 décembre 2010 de 16h30 à 18h30.

La Présidente et les bénévoles vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année.

Des élèves studieux

Le samedi 16 octobre 2010, 17 élèves (1 enfant du primaire, 1 collégien et 15 adultes) ont planché sur un texte comportant des fautes d'orthographe. C'est dans un recueillement digne d'un grand concours, que, durant une demi-heure, les candidats au jeu « A vos méninges » organisé par l'Association « Les AccRoche-Livres » se sont concentrés avec plaisir. Dans l'attente des corrections, une collation leur fut servie à la bibliothèque et l'annonce des résultats fut attendue avec impatience.

C'est Gaby Mouget, déjà célèbre pour ses talents de musicienne et de chef de chœur, qui remporta le premier prix. Il lui fut remis un très beau livre « Mauve », de Fatou Diome et illustré des photos de Titouan Lamazou. En seconde place et aexquo, Karine Cohen-Bacri, Catherine Gerin et Catherine Vuillemin reçurent également un lot. Un an d'inscription à la bibliothèque fut offert à tous les participants.



E.R.N

L'E.R.N organise un 'Réveillon Original' Le 31 décembre à 20H30 salle des fêtes de Novillars

Super Loto - Repas - Animation Musicale

Soirée privée uniquement sur réservation avant le 24/12/2010

Prix : 76 € par personne avec 12 cartes au choix

Rens: 03 81 55 79 09 - 06 03 95 26 37

ou laboiteaquine@hotmail.fr



Loisirs Club Rochois



Le Loisirs Club Rochois a bien terminé la saison 2010 avec sa traditionnelle choucroute. Dans une ambiance musette, le jeune accordéoniste Guillaume CLERGET a charmé les convives par son professionnalisme et sa jeunesse. La choucroute très appréciée a réuni plus d'une centaine de personnes à la Salle Lumière et la présence de Monsieur le Maire et Madame a été très appréciée par les adhérents. Les octogénaires de l'année, Madame DENIZOT Georgette, Monsieur MOUGET Luc, Monsieur MOUGIN Robert, Ancien Président et Monsieur BRENET, ont reçu des mains de la Présidente Liliane PICHON, un cadeau de la part du Club. Ces octogénaires bon pied bon oeil apprécient les distractions proposées au sein du Club et participent régulièrement aux activités des différentes sections.



Cette journée sympathique réunit chaque année un peu plus de participants et démontre, s'il en était encore besoin, que le Club se porte bien avec toutes les activités proposées. **Venez rejoindre ces retraités dynamiques pour partager des moments agréables.**

La Présidente, les Membres du Bureau souhaitent à tous les adhérents de bonnes fêtes de fin d'année et leur donnent rendez-vous pour :

l'Assemblée Générale du 20 janvier à la Salle Lumière à 14 H 30
où ils se retrouveront pour partager la galette. Les personnes intéressées et non adhérentes seront les bienvenues.

Rendez vous à Chalezeule salle communale le 10 décembre à 20H00 pour un concert de la chorale "AtoutCoeur"

DEGRADATIONS dans la Commune

Les Rochois peuvent constater la recrudescence actuelle de graffitis, tags, et autre dégradations à l'encontre des bâtiments publics.

La Maison pour Tous dont la peinture a été achevée fin 2009 pour un montant de 6200 € est la cible de tagueurs. Les escaliers d'accès aux salles de réunions sont crépis de crachas, urine, tabac, vomissures et les fenêtres brûlées au briquet. Malgré plusieurs appels des élus au civisme des jeunes gens Rochois interpellés sur place, la situation se poursuit. La salle Jouffroy d'Abbans et la gare ont subi les mêmes attaques.

Pour préserver un cadre de vie agréable, des sommes importantes devront être investies en 2011 pour une remise en état des locaux, la mise en place de caméras de surveillance est à l'étude.

L'équipe municipale lance un appel aux parents, pour sensibiliser la jeunesse au respect des lieux publics pour le confort du plus grand nombre.



Salle Lumière, montée d'escalier



La Gare



salle Jouffroy d'Abbans

Historique de Roche: Le chemin de fer (suite)...

Le Préfet, une fois de plus, remplit bien son rôle d'intercesseur puisque le 11 mai 1856, le maire est autorisé à signer l'acte de vente des terrains communaux aux conditions fixées par le conseil municipal. Un décompte exact des surfaces prises par la Compagnie fait rentrer dans les caisses de la commune la somme de 3984,40 francs (délibération du 17 décembre 1856).

Mais entretemps, coup de sang des édiles rochois lorsqu'est décidée l'implantation de la première gare sur la nouvelle ligne. C'est ce que rapporte la délibération du conseil municipal en date du 31 août 1856 :

« Le conseil municipal de la commune de Roche, après avoir pris connaissance des pièces déposées à la mairie de Novillars concernant le projet d'établissement sur le terrain de cette localité de la première station du chemin de fer de Besançon à Belfort, demande à l'unanimité l'établissement de cette station à Roche sur la partie de la ligne derrière le village.

Il s'appuie sur les motifs suivants :

La commune de Roche composée d'une population de 337 habitants a été autrefois choisie comme chef-lieu de canton (NDR : le 5 février 1790, Roche a effectivement été désignée chef-lieu d'un canton qui comprenait les communes d'Amagney, Longeaux-Dessous, Arcier, Braillans, Chalèze, Chalezeule, Marchaux, Novillars, Roche-lez-Beaupré, Thise, Grand-Vaire et Petit-Vaire ; la commune perd cette fonction en 1801 au profit de Marchaux), elle est encore aujourd'hui chef-lieu de perception. Située au centre de la partie du canton de Marchaux formée par la vallée du Doubs, elle est à 9 km de Besançon ; elle est traversée par la route impériale de Lyon à Strasbourg ; le canal du Rhône au Rhin longe ses maisons et la voie de fer qui touche le village se trouve à quelques pas de la route impériale et presque au même niveau que celle-ci.

Aussi tous ces motifs réunis avaient, dès le départ, déterminé les ingénieurs du tracé à choisir ce point comme la première station à partir de Besançon (NDR : la décision d'implanter une gare à Novillars avait été prise en compensation de la destruction de trois maisons habitées et de la Maison Neuve situées sur le tracé de la ligne).

La commune de Roche [...] aurait trouvé là un avantage qui n'eût été accordé que par un sentiment de justice. »

Suit un long plaidoyer de six pages manuscrites pour la cause de Roche dont on retiendra :

Historique de Roche: Le chemin de fer (suite)...

-Roche se situerait presque à équidistance entre Besançon et Laissey (deuxième station), ce qui ne serait pas le cas avec Novillars ;

-à Roche, il y a un palier de 400 m pour l'établissement d'une station, tandis qu'à Novillars il n'est que de 93 m

-la commune de Novillars, d'après le recensement de 1856, n'est composée que de 76 habitants, desquels il faut déduire 11 personnes ayant habité le hameau de la Cude qui vient d'être supprimé ; le village de Roche est environ cinq fois plus peuplé ;

-le port de Roche sur le canal connaissant parfois des réparations ou la rivière des crues, le transbordement des marchandises par train pallierait à ces inconvénients, ce qui ne serait pas le cas à Novillars ;

-la manufacture de papier Bécoulet et Voisin située à Arcier emploie environ 130 ouvriers ; la gare à Roche permettrait à ceux-ci de mettre moins de temps pour se rendre sur le lieu de leur travail grâce au bac public dans cette commune que s'ils devaient descendre à la station de Novillars ; choisir Novillars, serait « sacrifier les intérêts de la seule industrie importante du pays » ;



(NDR : cette usine a été détruite par un incendie en 1865 ; de sorte que Roche qui avait exigé de sa part une subvention annuelle pour l'entretien des chemins vicinaux qu'elle contribuait à dégrader par ses charrois de chiffons et de papiers se vit privée de cette ressource). à suivre...

Philippe COUTIN

Objets Trouvés



- *Un gilet rayé à capuche marron (enfant 4 ans)
- *Un gilet rayé à capuche violet (enfant 12 ans)
- *Un jeu de clé Mercedes et autres clés
- *Une clé voiture avec porte clé représentant une moto
- *Un jeu de clés d'appartement.
- *Une clé d'appartement
- *Une paire de gants

s'adresser en mairie

